



REPUBLIQUE FRANÇAISE

ESADMM

Numéro SIRET : 20002920500016

POSTE COMPTABLE : **M.LE RECEVEUR MARSEILLE MUNICIPALE ET METROPOLE AIX**

M14

DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU 17/07/2019

voté par nature

BUDGET : BUDGET ESADMM

ANNEE 2019



Code INSEE 13	ESADMM BUDGET ESADMM	DM n° 1 2019
-------------------------	---------------------------------------	------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
- Population totale (population du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2213-1 du RG) :	0
Nom de l'EPIC à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel fiscal par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGF) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	67,67%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et imb. dette en capita/recettes réelles de fonct. (2)	96,65%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	10,65%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Annexe : Avant l'ouverture de l'exercice, les comptes généraux de dépenses doivent être établis.
 (1) L'annexe de potentiel fiscal et du potentiel financier est la 4 (article L.2284-4 du code général des collectivités territoriales est figurant sur le formulaire de la DGF de l'exercice N-1 (tableau 10) de la DGF 000 (répertoire INSEE) et non de ses annexes préliminaires).
 (2) Les ratios 1 à 6 sont calculés pour les communes de 5 000 habitants et plus et leur établissement public intercommunal ainsi que pour les EPIC (hors ceux affectés propre comprenant au moins une commune de 5 000 habitants et plus).
 Les ratios 7 à 10 sont calculés pour les communes de 10 000 habitants et plus et leur établissement public intercommunal ainsi que pour les EPIC (hors ceux affectés propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus). Les ratios 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sont calculés sur la DGF de l'exercice N-1 (tableau 10) de la DGF 000 (répertoire INSEE) et non de ses annexes préliminaires.
 (3) Le tableau d'indicateurs de dépenses de la collectivité de dépenses en cours d'exercice, communiqué au préfet de la région (ou au préfet de département) et au préfet de la commune (ou au préfet de la collectivité) de la collectivité de dépenses en cours d'exercice, est communiqué au préfet de la région (ou au préfet de département) et au préfet de la commune (ou au préfet de la collectivité) de la collectivité de dépenses en cours d'exercice, est communiqué au préfet de la région (ou au préfet de département) et au préfet de la commune (ou au préfet de la collectivité) de la collectivité de dépenses en cours d'exercice, est communiqué au préfet de la région (ou au préfet de département) et au préfet de la commune (ou au préfet de la collectivité) de la collectivité de dépenses en cours d'exercice.

Reçu le

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		OM n° 1	2018
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état (1) B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.



ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM	001 n° 1 2019
-----------------------------	---------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-34 000,00	-34 000,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

= = =

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	-34 000,00	-34 000,00
--	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1053)	5 000,00	5 000,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	5 000,00	5 000,00
---	-----------------	-----------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	(29 000,00)	(29 000,00)
----------------------------	--------------------	--------------------

(1) Au budget primitif les crédits sont imputés sur les crédits de l'exercice budgétaire. De même, aux crédits budgétaires et au budget supplémentaire, il est affecté le compte correspondant au crédit de l'exercice budgétaire et celui du budget supplémentaire.

(2) Résultat de l'exécution des dépenses et des recettes de l'exercice précédent, soit après le vote de compte administratif, soit en cas de reprise sur le précédent exercice.

(3) Les restes à réaliser de l'exercice précédent, soit après le vote de compte administratif, soit après le vote de compte administratif, soit en cas de reprise sur le précédent exercice.

(4) Les crédits de l'exercice budgétaire et ceux du budget supplémentaire, soit après le vote de compte administratif, soit en cas de reprise sur le précédent exercice.

(5) Les crédits de l'exercice budgétaire et ceux du budget supplémentaire, soit après le vote de compte administratif, soit en cas de reprise sur le précédent exercice.

(6) Total de la section de l'exercice budgétaire et des crédits de l'exercice budgétaire et du budget supplémentaire, soit après le vote de compte administratif, soit en cas de reprise sur le précédent exercice.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM

Dét n° 1 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (-1)+(2)+(3)
01	Charges à caractère général	103 000 00	0 00	-59 845 20		735 440 80
012	Charges de personnel et frais assimilés	57 0 450 00	0 00	47 205 20		6 707 865 20
014	Attache temporaire de direction		0 00	0 00		0 00
05	Autres charges de gestion courante	43 300 00	0 00	-1 960 00		6 340 00
	Total des dépenses de gestion courante	6 545 850 00	0 00	-67 400 00		6 481 450 00
00	Charges financières	1 000 00	0 00	0 00		1 000 00
97	Charges exceptionnelles	45 270 00	0 00	15 400 00		61 670 00
029	Impenses imprévues (fonctionnement)			0 00		0 00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	6 622 850 00	0 00	-59 000 00		6 568 850 00
023	Mouvements à la section d'investissement (4)			0 00		0 00
042	Opérations d'échange de transferts entre sections (5)	465 000 00		3 000 00		470 000 00
043	Opérations d'échange à l'intérieur de la section de fonds			0 00		0 00
	Total des dépenses d'autres de fonctionnement	465 000 00		3 000 00		470 000 00
	TOTAL	6 757 850 00	0 00	-54 000 00		6 703 850 00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 753 850,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (-1)+(2)+(3)
012	Activités annexes de charges	103 867,84	0,00	-20 000,00		115 867,84
70	Produits des services, du commerce et ventes de marchandises	410 000,00	0,00	0,00		410 000,00
73	Impôts et taxes	10 000,00	0,00	0,00		10 000,00
74	Dotations, subventions et autres participations	6 087 086,00	0,00	-15 000,00		6 072 086,00
75	Autres produits de gestion courante	34 000,00	0,00	0,00		34 000,00
	Total des recettes de gestion courante	6 725 863,84	0,00	-40 000,00		6 685 863,84
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	6 725 863,84	0,00	-40 000,00		6 685 863,84
049	Opérations d'échange de transferts entre sections (5)			3 000,00		3 000,00
053	Opérations d'échange à l'intérieur de la section de fonds			0,00		0,00
	Total des recettes d'autres de fonctionnement			3 000,00		3 000,00
	TOTAL	6 725 863,84	0,00	-34 000,00		6 691 863,84

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

62 272,06

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 753 836,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-4 000,00
--	-----------

(1) Valeur en budget voté et (2) Valeur des dépenses réelles constatées (3) Valeur des recettes réelles de fonctionnement ou des dépenses réelles de fonctionnement (4) et (5) Valeur des opérations d'échange de transferts entre sections (6) Valeur des opérations d'échange à l'intérieur de la section de fonds

(1) Valeur en budget voté et (2) Valeur des dépenses réelles constatées (3) Valeur des recettes réelles de fonctionnement ou des dépenses réelles de fonctionnement (4) et (5) Valeur des opérations d'échange de transferts entre sections (6) Valeur des opérations d'échange à l'intérieur de la section de fonds



ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		DM n° 1	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
010	Budget (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations acquises (part 204)	87 303,00	0,00	0,00		87 303,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	407 503,00	0,00	5 000,00		412 503,00
22	Immobilisations acquises en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	222 832,28	0,00	-4 000,00		218 832,28
	Total des dépenses et équipements	707 438,28	0,00	-4 000,00		699 438,28
13	Dotation, fonds d'équipement		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'équipement		0,00	0,00		0,00
15	Emplois et créances assimilés		0,00	0,00		0,00
19	Compte de l'aide affectif (7)		0,00	0,00		0,00
29	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
040	Dépenses d'équipement (voir tableau)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00		0,00
45	Total des ops. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	707 438,28	0,00	-4 000,00		699 438,28
043	Opérations d'ordre entre sections (9)			0 000,00		0 000,00
044	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0 000,00		0 000,00
	TOTAL	707 438,28	0,00	5 000,00		707 438,28

R 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	707 438,28
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
010	Budget (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
18	Emprunts et dettes assimilés (hors 188)		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (part 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00		0,00
10	Dotation, fonds d'équipement (hors 108)		0,00	0,00		0,00
18	Comptes de tiers - affectation (7)		0,00	0,00		0,00
28	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
24	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
074	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00		0,00
45	Total des ops. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00		0,00
043	Opérations d'ordre entre sections (9)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	165 000,00		0 000,00		170 000,00
044	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	165 000,00		0 000,00		170 000,00
	TOTAL	165 000,00	0,00	5 000,00		170 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	587 438,28
---	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	707 438,28
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour ce budget, vote en équilibre des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement et qui a financé le rattachement de capital de la dette et les recettes d'investissement de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	-4 000,00
--	------------------

Reçu le

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		DM n° 1	2019
II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3	

(1) Cf. Article 6 de la loi 118

(2) Il résulte de l'article 62 de la loi de finances pour 2019 que les dépenses d'investissement sont financées par les crédits budgétaires affectés à cet effet.

(3) Le 000 30 du guide de l'État pour l'investissement est le référentiel de référence.

(4) DF 022 = FD 021 ; D 040 = RF 043 ; RI 040 = DF 042 ; D 041 = R 041 ; CF 040 = RF 043.

(5) À savoir uniquement dans le cadre des opérations de travaux de construction de bâtiments communaux financés pour les communes par le régime d'affectation spéciale (Régime d'affectation spéciale des communes, RAS) par ailleurs révisé dans le cadre de la loi de finances pour 2019.

(6) En dépenses, la rubrique 02 00000 00 00000 est destinée à recueillir les crédits affectés aux biens reçus en affectation. En recette, à 00000 00 00000, la rubrique de tels travaux effectués par un service extérieur.

(7) À savoir uniquement : 00000 00 00000 et 00000 00 00000 et 00000 00 00000 en dépenses et 00000 00 00000 en recettes.

(8) S'agit de la rubrique 00000 00 00000 pour les communes et de la rubrique 00000 00 00000 pour les communes.

(9) Le budget 1000 n'est pas un chapitre mais une partie du chapitre 10.

(10) Bords de rivières DF 003 - RF 003 - RF 003 et crédits de fonctionnement R 027 - FD 040 - DF 040.

B - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	-28 000,00		-28 000,00
70	Produits des ventes, du cédant et ventes diverses	0,00		0,00
72	Travaux en régie		9 000,00	9 000,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Cotisations, subventions et participations	-15 000,00		-15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	-43 000,00	9 000,00	-34 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES -34 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et autres assimilés (sauf : 688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
29	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		5 000,00	5 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (E)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	5 000,00	5 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre contre-budgétaires.

(2) Y compris les opérations d'ordre.

(3) Y compris les opérations de cession par ailleurs liées que les opérations de cession liées à la liquidation en cours d'exécution.

(4) Y compris les opérations de cession par ailleurs liées que les opérations de cession liées à la liquidation en cours d'exécution.

(5) Y compris les opérations de cession par ailleurs liées que les opérations de cession liées à la liquidation en cours d'exécution.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure au bilan (sauf 45..)(7) Y compris les opérations d'ordre.

(8) Y compris les opérations de cession par ailleurs liées que les opérations de cession liées à la liquidation en cours d'exécution.

(9) En ce qui concerne les opérations de cession par ailleurs liées que les opérations de cession liées à la liquidation en cours d'exécution, les opérations de cession par ailleurs liées que les opérations de cession liées à la liquidation en cours d'exécution.

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM

DM n° 1 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'Assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	825 388,00	-99 945,20	
60021	Combustibles	800,00	0,00	
60022	Carburants	6 000,00	-1 000,00	
60023	Alimentation	4 450,00	-1 350,00	
60031	Fournitures d'entretien	400,00	0,00	
60032	Fournitures de petit équipement	16 200,00	-1 000,00	
60035	Vêtements de travail	1 000,00	0,00	
6004	Fournitures administratives	11 200,00	5 700,00	
6005	Livres, classeurs, bases de données (bibliothèques et médiathèques)	8 700,00	0,00	
6006	Fournitures scolaires	45 800,00	-3 530,00	
6008	Articles ménagers et fournitures	28 400,00	500,00	
6122	Locations immobilières	10 400,00	1 400,00	
6135	Locations mobilières	27 600,00	1 000,00	
615E	Maintenance	77 700,00	-1 500,00	
6160	Autres primes d'assurance	125 000,00	-38 000,00	
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00	
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	900,00	
6180	Autres frais divers	1 500,00	0,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	500,00	0,00	
622E	Honoraires	500,00	-500,00	
6220	Divers	44 000,00	-17 570,00	
6231	Annonces et insertions	9 000,00	-2 300,00	
6232	Salles et expositions	8 000,00	-1 375,00	
623E	Cartes, graphiques et imprimés	16 000,00	500,00	
6237	Publications		0,00	
6238	Divers	2 000,00	0,00	
6247	Transports collectifs	7 600,00	-3 500,00	
6251	Voyages et déplacements	13 180,00	3 450,00	
626E	Vitesses	3 450,00	-1 915,80	
6257	Réservations	12 000,00	2 190,20	
6201	Frais de franchise	9 000,00	0,00	
6262	Frais de téléphonie internationale	21 000,00	7 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	400,00	0,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	10 000,00	1 000,00	
6282	Frais de gardiennage (églises, écoles et lieux communaux...)	115 000,00	0,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	93 000,00	-7 000,00	
628E	Autres services extérieurs	115 516,00	3 444,20	
612	Charges de personnel et frais assimilés	5 710 480,00	47 265,20	
6301	Versement de transport	84 580,00	1 398,00	
6302	Dotations versées au F.N.A.L.	16 190,00	817,00	
6308	Collectivité CNFPT et Centres de gestion	77 750,00	1 438,00	
6308	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	10 100,00	421,00	
64111	Rémunération principale	2 272 000,00	21 330,00	
64112	NEI, SFT et indemnité de résidence	98 000,00	0,00	
64118	Autres indemnités	493 600,00	-15 000,00	
64151	Rémunérations	527 200,00	23 696,20	
64138	Autres indemnités	163 000,00	-9 500,00	
6401	Dotations à l'U.R.S.A.F.	657 450,00	10 641,00	
6455	Dotations aux caisses de retraite	797 300,00	8 373,00	
6404	Dotations aux A.S.E.D.I.C.	50 985,00	2 435,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	18 000,00	0,00	
6458	Collectivité aux autres organismes sociaux	23 000,00	0,00	
6474	Versements aux autres organismes sociaux	35 600,00	0,00	
6475	Médecine du travail - pharmacie	5 800,00	1 500,00	
6478	Autres charges sociales diverses	5 000,00	0,00	
6488	Autres charges	153 000,00	0,00	
014	Atténuations de produits		0,00	

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM

DM n° 1 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DÉPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
66	Autres charges de gestion courante	10 000,00	-1 660,00	
66*	Rédémptions pour concessions, brevets, licences, logiciels	10 000,00	-1 660,00	
6611	Créances admises en non-valeur		0,00	
	TOTAL = DÉPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+66+666)	6 646 866,00	-34 400,00	
66	Charges financières (b)	1 000,00	0,00	
6611	Intérêts négatifs à l'étranger	300,00	0,00	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts à échéance	500,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	76 970,00	16 400,00	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur mandats	1 800,00	-1 000,00	
6714	Bourses et prix	72 500,00	6 700,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 270,00	-300,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		0,00	
678	Autres charges exceptionnelles	400,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	
	TOTAL DES DÉPENSES REELLES = a+b+c+d+e	6 822 836,00	-39 000,00	
042	Mouvement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	165 000,00	5 000,00	
0511	Opérations aux effets des immos incorporelles et corporelles	165 000,00	0 000,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	165 000,00	5 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE	165 000,00	5 000,00	
	TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des crédits (Kali) et L. d. J. 04)	6 787 836,00	-34 000,00	

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

-34 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
- Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Délia les opérations budgétaires par la détermination du plan de comptes au 31/12/2018.

(2) et (3) Montants en euros.

(4) Hors crédits réservés.

(5) Le solde de l'exercice de l'année précédente est reporté sur le compte 66112.

(6) Le solde de l'exercice de l'année précédente est reporté sur le compte 66112.

(7) et (8) Le solde de l'exercice de l'année précédente est reporté sur le compte 66112.

(9) et (10) Le solde de l'exercice de l'année précédente est reporté sur le compte 66112.

(11) Le solde de l'exercice de l'année précédente est reporté sur le compte 66112.

(12) Le solde de l'exercice de l'année précédente est reporté sur le compte 66112.

(13) Le solde de l'exercice de l'année précédente est reporté sur le compte 66112.

(14) Le solde de l'exercice de l'année précédente est reporté sur le compte 66112.

(15) Le solde de l'exercice de l'année précédente est reporté sur le compte 66112.

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM

DM n° 1 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chapit art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Attributions de charges	173 987,94	-28 000,00	
E 9	Rebours. rimbours et rembourse obtenus sur services extérieurs	1 500,00	0,00	
641 6	Remboursements sur rémunérations et personnel	173 487,94	-28 000,00	
643 6	Remboursements sur charges de SSN de prévoyance	2 000,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	410 000,00	0,00	
706 7	Redevances et droits des services perçus à titre et d'usage	410 000,00	0,00	
75	Impôts et taxes	10 000,00	0,00	
756 6	Autres taxes diverses	10 000,00	0,00	
74	Dotations, subventions et participations	6 067 066,00	-15 000,00	
747 16	Autres	787 366,00	-20 000,00	
747 2	Régions	90 333,00	0,00	
747 46	Autres communes	5 295 333,00	0,00	
747 7	Budget départementale et fonds structurels	15 000,00	0,00	
747 8	Autres organismes		-3 000,00	
76	Autres produits de gestion courante	84 900,00	0,00	
752	Revenus des imposables	0 500,00	0,00	
758 8	Autres produits divers de gestion courante	86 400,00	0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		6 726 663,94	-43 000,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
77 99	Produits exceptionnels divers		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c		6 726 663,94	-43 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		9 000,00	
722	Amortissements comptables		9 000,00	
777	Quotient des subventions d'investissement transférées au comp		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			9 000,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 726 663,94	-34 000,00	

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
R.002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-34 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) États financiers et autres budgets des personnes et organismes au 31 de chaque exercice et par département ou région.

(2) cf. Modèle de compte de

(3) cf. Modèle de compte de

(4) cf. Modèle de compte de

(5) cf. le compte de

(6) cf. le compte de

(7) cf. le compte de

(8) Le compte 7615 peut figurer dans le détail du compte de

(9) Chapitre destiné à recevoir les opérations sur les biens de la section de

(10) Somme des restes à réaliser de l'exercice précédent (après vote de

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations et 204)	67 000,00	0,00	
2021	Frais d'études	33 000,00	0,00	
2023	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	
2031	Cessions et droits similaires	29 000,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	497 500,00	5 000,00	
2108	Autres installations, matériel et outillage technique	111 000,00	5 000,00	
2101	Installations générales, agencements et équipements d'eau	48 500,00	0,00	
2103	Matériel de bureau et matériel informatique	80 000,00	0,00	
2104	Mobilier	61 000,00	0,00	
2105	Autres immobilisations corporelles	77 000,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	227 933,28	-8 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	44 500,00	0,00	
2319	Autres immobilisations corporelles	22 500,00	-8 000,00	
232	Immobilisations incorporelles en cours	160 933,28	0,00	
Total des dépenses d'équipement		702 433,28	-4 000,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		702 433,28	-4 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		9 000,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		0,00	
735749	Autres communes		9 000,00	
73970	Autres		0,00	
	Charges transférées (9)		9 000,00	
2518	Autres immobilisations corporelles		8 000,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			9 000,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		702 433,28	5 000,00	

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DU ANTICIPE (11)

-0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 000,00

(1) Code article chapitre budgétaire par article conformément au plan de compte appliqué par le 6694110 du RMO budgétaire.

(2) et libellé des crédits - 0

(3) Proposition à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée délibérante conformément à l'article 102 du règlement intérieur.

(5) Voir article 1103 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe MAF pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) et (8) Voir article du chapitre des opérations de DGU n° 100

(9) Les crédits 15, 20, 25, 30 et 35 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 et le montant en libellé doit être appliqué à l'égalité des provisions budgétaires

(10) Article 102 du règlement budgétaire ne doit figurer à l'article 041 (cf. article 104 - 1) et les crédits à un mode de gestion

(11) Cf. détail des chapitres des opérations de DGU n° 100

(12) Inscrit en cas de crédits des crédits de l'exercice précédent (après vote du conseil d'administration ou à l'après un appel de crédits).

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM

DM n° 1 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
1312	Régions		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 169)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
	Total des recettes d'équipement		0,00	
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES		0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (647)(9)	185 000,00	5 000,00	
26031	Amortissements des frais d'études	7 000,00	-2 000,00	
26067	Concessions et droits assimilés	10 000,00	-3 000,00	
26162	Autres installations, matériel et outillage techniques	27 000,00	54 000,00	
26121	Installations générales, agencements et aménagements divers	75 000,00	-8 000,00	
26183	Matériel de bureau et matériel informatique	05 555,05	-21 000,00	
26184	Matériel	0 555,55	000,00	
26188	Autres immobilisations corporelles	8 555,55	-5 000,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	185 000,00	5 000,00	
041	Opérations pourcomptes (9)		0,00	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	185 000,00	5 000,00	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations - décaissements et ordres)	185 000,00	5 000,00	

RESTES A REALISER 2018 (10)

0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DU ANTICIPE (10)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 000,00

(1) Nbre de crédits budgétaires par art et chapitre non affectés de comptes applicables la semaine du 13 décembre.

(2) cf. Article de vote, 1E.

(3) Hors réalisations.

(4) Le vote de l'assemblée délibérante pour ou contre sur les propositions nouvelles.

(5) 10 millions d'EUR pour le total des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. Article de vote des opérations d'ordre P1 (647) - DP 149.

(7) Aucune prise en compte de la ligne 16184 (cf. article 221 et article des opérations d'ordre).

(8) Les comptes 1, 20, 21, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 à la commune ou dans l'annexe et applicables les règles des immobilisations budgétaires.

(9) Cf. Article de vote des opérations d'ordre D1 (641) - P2 (641).

(10) Recettes en cas de reports des crédits de l'exercice précédent (après vote de l'assemblée délibérante) et des crédits de l'exercice.

Reçu le

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		DM n° 1	2018
III - VOTE DU BUDGET			III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT			B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° . LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2H4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00 ^a	0,00	0,00 ^h	0,00 ^h	0,00
REGETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL REGETTES AFFECTEES		c	0,00	d		0,00
RÉSULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif						

(1) Article ou article non financé au plan de compte de la

(2) À remplir si il existe, en cas de reprise des dépenses de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil d'administration, soit en cas de reprise au budget des réserves.

(3) La ligne "Propositions" sera remplie lorsque, au cours de la même année, des restes à réaliser sont repris. Dans ce cas, le vote de l'assemblée générale surajoutera ou retirera des propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, toutes les données doivent être complétées.



ESADMM - 15 - BUDGET ESADMM											EM n° 1		2019
IV - ANNEXES											IV		
ELEMENTS DU BILAN											A1		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)													
LIBRE	C - Capital et amortissements	3 - Services généraux des collectivités	4 - Travaux de construction	5 - Investissements	6 - Dotations	4 - Subventions	8 - Recettes diverses et imprévues	7 - Produits	9 - Charges	3 - Charges de personnel	C - Autres opérations	TOTAL	
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Dépenses de biens	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	
Équipements matériels (2)				4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	
Equipements logiciels (3204) (3)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Contrats informatiques				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses d'étude	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total dépenses de capital	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	
Revenus et produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Approuvé en conseil municipal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES													
Recettes de biens et équipements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PLM (4) et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total autres recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	
PLM (4) et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total autres dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	
PLM (4) et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total autres recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	

(1) Les dépenses en capital et amortissements des biens, services de l'Etat, les dépenses de fonctionnement, les dépenses de personnel, les dépenses de matériel, les dépenses de matériel et les dépenses de matériel sont inscrits en dépenses de fonctionnement. Les dépenses de capital et amortissements des biens, services de l'Etat, les dépenses de fonctionnement, les dépenses de personnel, les dépenses de matériel, les dépenses de matériel et les dépenses de matériel sont inscrits en dépenses de capital. Les dépenses de capital et amortissements des biens, services de l'Etat, les dépenses de fonctionnement, les dépenses de personnel, les dépenses de matériel, les dépenses de matériel et les dépenses de matériel sont inscrits en dépenses de capital. Les dépenses de capital et amortissements des biens, services de l'Etat, les dépenses de fonctionnement, les dépenses de personnel, les dépenses de matériel, les dépenses de matériel et les dépenses de matériel sont inscrits en dépenses de capital.



EBADEM - 13 - BUDGET EBADEM	LMI n° 1 2018
-----------------------------	---------------

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION GROUPE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	IV A1
---	----------

Art 1)	LIBELLE	01 Prévisions au 01/01/18	02 Prévisions après ajustement paragraphe	03 Dépense autorisée au 31/12/18	04 Comptes rendus Financiers	05 C.R. 18	06 Opérations Financières	07 Autres opérations Financières	08 Finances Publiques	09 Logement	10 Garanties et autres opérations Financières	11 Autres opérations	TOTAL
--------	---------	---------------------------------	---	---	---------------------------------------	---------------	---------------------------------	---	-----------------------------	----------------	--	----------------------------	-------

IMPENSEMENT

DEPENSES													
Total de toutes dépenses autorisées		0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Moins de déductions		0,00	0,00	0,00	-0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,00,00
07	TRANSFÈRES EN AIDE	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
08	Dotations en capital	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
09	Dotations en fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
10	Dotations en investissement	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
11	Autres opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
12	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
13	Opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
14	Autres opérations financières	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00

RECETTES													
Total de toutes recettes autorisées		0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
Moins de déductions		0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
01	Recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
02	Recettes de capital	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
03	Recettes de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
04	Recettes de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
05	Recettes de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
06	Recettes de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
07	Recettes de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
08	Recettes de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
09	Recettes de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
10	Recettes de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
11	Recettes de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
12	Recettes de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
13	Recettes de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
14	Recettes de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00

FINANCEMENT

DEPENSES													
Total de toutes dépenses autorisées		0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
Moins de déductions		0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
01	Charges de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
02	Charges de capital	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
03	Charges de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
04	Charges de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
05	Charges de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
06	Charges de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
07	Charges de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
08	Charges de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
09	Charges de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
10	Charges de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
11	Charges de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
12	Charges de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
13	Charges de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00
14	Charges de transferts	0,00	0,00	0,00	0,00,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00,00



ESADMM - 19 - BUDGET ESADMM

DM n° 1 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

fonction	libellé	11 Dépense de fonctionnement	12 Dépense de fonctionnement	13 Général de nature administrative	14 Dépense - Travaux	15 Culture	16 SPLEP (MMAEM)	17 Indemnités de frais de route	18 Frais de	19 Frais de	20 Dépense de fonctionnement	21 Dépense de fonctionnement	22 Total
001	Fonctionnement des services de l'enseignement	200	200	200	2 000 000	0	0	0	0	0	2 000	0	2 000
002	Exploitation des équipements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
003	Préfecture de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
004	Services de l'éducation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
005	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
006	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
007	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
008	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
009	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
011	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
013	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
015	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
016	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
017	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
018	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
019	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
021	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
023	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
025	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
026	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
027	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
028	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
029	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
031	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
032	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
033	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
034	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
035	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
036	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
037	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
038	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
039	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
044	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
045	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
046	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
047	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
048	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
049	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
050	Services de l'éducation nationale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM	DM n° 1	2018
-----------------------------	---------	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU PLAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	2018 Autorisations dépenses	2018 CMR
00000000000000000000	31 000 000	31 000 000
00000000000000000000	31 000 000	31 000 000
011 Charges courantes personnelles	20 000 000	20 000 000
012 Charges de personnel (salaires, indemnités, avantages sociaux, etc.)	2 000 000	2 000 000
013 Charges de matériel, fournitures, fournitures, etc.	4 000 000	4 000 000
014 Charges de matériel, fournitures, fournitures, etc.	15 000 000	15 000 000
015 Charges de matériel, fournitures, fournitures, etc.	31 000 000	31 000 000
016 Charges de matériel, fournitures, fournitures, etc.	31 000 000	31 000 000
017 Charges de matériel, fournitures, fournitures, etc.	31 000 000	31 000 000
018 Charges de matériel, fournitures, fournitures, etc.	31 000 000	31 000 000
019 Charges de matériel, fournitures, fournitures, etc.	31 000 000	31 000 000
020 Charges de matériel, fournitures, fournitures, etc.	31 000 000	31 000 000
021 Charges de matériel, fournitures, fournitures, etc.	31 000 000	31 000 000
022 Charges de matériel, fournitures, fournitures, etc.	31 000 000	31 000 000
023 Charges de matériel, fournitures, fournitures, etc.	31 000 000	31 000 000
024 Charges de matériel, fournitures, fournitures, etc.	31 000 000	31 000 000

[1] Plan de financement initial, le total est égal au total des crédits pour l'exercice de l'année, y compris les crédits transférés de l'exercice précédent.

[2] Le total des crédits de l'exercice est égal au total des crédits de l'exercice, y compris les crédits transférés de l'exercice précédent, les crédits de l'exercice précédent et les crédits de l'exercice précédent.



CASADMM - 13 - BUDGETSADMM	COMPT 1	2019
----------------------------	---------	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 : Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	en Engagement supérieur	Total
Dépenses (1014-FR01)	5 300,00	5 300,00
Moyens de paiement	5 300,00	5 300,00
Moins les annulations d'opérations	0 000,00	0 000,00
(41) Opérations d'investissement	5 000,00	5 000,00
41.1 Investissements corporels	5 000,00	5 000,00
41.2 Investissements en cours	0 000,00	0 000,00
RECETTES (1014-12)	5 000,00	5 000,00
Recettes de paiement	5 000,00	5 000,00
Non affectées aux opérations	5 000,00	5 000,00
(41) Opérations d'investissement	5 000,00	5 000,00

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978. Toute réimpression est formellement interdite sans la permission écrite de la Direction des Services Départementaux de l'Enseignement Supérieur. Toute réimpression est formellement interdite sans la permission écrite de la Direction des Services Départementaux de l'Enseignement Supérieur.



R510M - 13 - BUDGET BUDYAM	CM n° 1 2019
----------------------------	--------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

NATURE (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Date de la délivrance de l'obligation de trésorerie (2)	Nombre maximum autorisé de titres (3)	Nombre des titres (4)	Montants des remboursements (5)		Encours restant dû au 01/01/14
				Intérêts (6)	Remboursement du principal	
Lire Céd. de trésorerie (7-8)						

(1) Champs à remplir : 01/01/2014 à 31/12/2014.
 (2) Les dates de délivrance des obligations de trésorerie sont indiquées dans le tableau ci-dessus. Elles sont indiquées dans le tableau ci-dessus par l'organisme émetteur au moment de la signature de l'obligation de trésorerie.
 (3) Le nombre maximum autorisé de titres est indiqué dans le tableau ci-dessus. Il est égal au nombre de titres émis par l'organisme émetteur au moment de la signature de l'obligation de trésorerie.
 (4) Le nombre des titres est indiqué dans le tableau ci-dessus. Il est égal au nombre de titres émis par l'organisme émetteur au moment de la signature de l'obligation de trésorerie.
 (5) Les montants des remboursements sont indiqués dans le tableau ci-dessus. Ils sont exprimés en euros et centimes.
 (6) Les montants des remboursements des intérêts sont indiqués dans le tableau ci-dessus. Ils sont exprimés en euros et centimes.
 (7) Les montants des remboursements du principal sont indiqués dans le tableau ci-dessus. Ils sont exprimés en euros et centimes.
 (8) Les montants des remboursements du principal sont indiqués dans le tableau ci-dessus. Ils sont exprimés en euros et centimes.



ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM											DM n° 1		2019	
IV - ANNEXES											IV			
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE											A2.2			
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16143 et 166)														
Natures (Pour chaque ligne, afficher le nom des crédits)	Emplois de crédits à reporter à crédit													
	Opérations de crédits de capital	Opérations de crédits de fonctionnement	Opérations de crédits de capital	Opérations de crédits de fonctionnement	Opérations de crédits de capital	Opérations de crédits de fonctionnement	Opérations de crédits de capital	Opérations de crédits de fonctionnement	Opérations de crédits de capital	Opérations de crédits de fonctionnement	Opérations de crédits de capital	Opérations de crédits de fonctionnement	Opérations de crédits de capital	Opérations de crédits de fonctionnement
Total généraux														

[1] Ce tableau est annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019. Il est en conséquence annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019.
 [2] Ce tableau est annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019. Il est en conséquence annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019.
 [3] Ce tableau est annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019. Il est en conséquence annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019.
 [4] Ce tableau est annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019. Il est en conséquence annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019.
 [5] Ce tableau est annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019. Il est en conséquence annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019.
 [6] Ce tableau est annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019. Il est en conséquence annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019.
 [7] Ce tableau est annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019. Il est en conséquence annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019.
 [8] Ce tableau est annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019. Il est en conséquence annexé au budget de l'Etat pour l'exercice 2019.



ESADNM - 13 - BUDGET FSAQMM	DM n° 1	2018
-----------------------------	---------	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	R33
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16448 et 165) (en €)	

Natures Finances type, et pour le numéro de contrôle	Etat de la dette											
	Comptes de 165	Montant comptable	Dépense comptable provision Cofin. de la (C1)	Capital obtenu de la (C14)	Autres montants de la (C14)	Taux d'effets		Coût de la dette			CNC de 16448	
						Effectif R33 (C2)	Effectif R33	Coût d	Coût financier (C15)	Moins progr. (C6)		

(1) Copie conforme déposée en préfecture le 12/01/2018. Le tableau de la dette est le résultat de la mise à jour de la dette au 31/12/2017. Les données sont en milliers d'euros.
 (2) Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales.
 (3) Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales.
 (4) Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales.
 (5) Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales.
 (6) Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales.
 (7) Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales.
 (8) Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales.
 (9) Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales.
 (10) Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales.



ESADMM 13 - BUDGET EBADMM	D61 n° 1	2019
---------------------------	----------	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A23

Emplois affectés par caractère de dette et par le risque le plus élevé (hors lignes liées à la structure de la dette)	Mois de l'exercice	Mois de l'exercice	Capitaux reçus (1)	Type d'instrument	Durée de l'instrument	Détails des émissions	Taux nominal	Taux effectif	Coût de service	Taux de rendement effectif	Montants des versements	Montants des remboursements	Le type de dette
Emprunts à court terme													
Emprunts à moyen terme													
Emprunts à long terme													
TOTAL EMPRUNTS													

(1) Les emprunts sont classés par type de risque le plus élevé (hors lignes liées à la structure de la dette) et par le risque le plus élevé (hors lignes liées à la structure de la dette).
 (2) Les montants sont exprimés en millions d'euros.
 (3) Les montants sont exprimés en millions d'euros.
 (4) Les montants sont exprimés en millions d'euros.
 (5) Les montants sont exprimés en millions d'euros.
 (6) Les montants sont exprimés en millions d'euros.
 (7) Les montants sont exprimés en millions d'euros.
 (8) Les montants sont exprimés en millions d'euros.
 (9) Les montants sont exprimés en millions d'euros.
 (10) Les montants sont exprimés en millions d'euros.



ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM	DA n° 1	2018
-----------------------------	---------	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - (700) DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A24

nature, zone, jacobin		(1) Ind. cas en euros	(2) Indice inflation financier ou com. sur un (ou) indice référé (de)	(3) Boursof. Indexé com. index	(4) Indice inflation sur un ou plusieurs indices de prix au détail de base consommo	(5) Indice inflation base consommo	(6) Autres indices
Structure							
(A) Titres de simple, Titres variable simple, Billets de banque (en circulation ou ou à venir émis) Echange de titre structuré contre titre variable ou simple (sans unique), Titre variable simple pluriannuel (ou plus années) (simple)	Titres de Région						
	Nat						
	Mandat						
(B) Dette simple, Pas d'effet de levier	Titres de Région						
	Nat						
	Mandat						
(C) Billets échange (exception)	Titres de Région						
	Nat						
	Mandat						
(D) Multi-indices (sur 3 : variable, simple et com)	Titres de Région						
	Nat						
	Mandat						
(E) Multi-indices (sur 2 : simple et com)	Titres de Région						
	Nat						
	Mandat						
(F) Titres de simple et variable	Titres de Région						
	Nat						
	Mandat						



RSD000A - 13 - BUDGET ESAD000A -		DO n° 1	2019
IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)			A1,3

Indiquer les opérations effectuées (sans double-jeu, sans indiquer la nature de la dette)	Emprunt couvert			Autres opérations								Régime de la dette	
	Montant de l'emprunt couvert	Capitaux affectés au service de la dette	Débit de la dette	Opérations de couverture	Taux de couverture (%)	Montant de la dette (en millions d'euros)	Montant de l'opération de couverture	Cout de la dette	Débit de la dette	Montant de la dette	Montant de la dette	Montant de la dette	Montant de la dette
Tout													

(1) Si la dette est couverte par des opérations de couverture, le montant de la dette doit être égal à la somme des opérations de couverture.
 (2) Si la dette est couverte par des opérations de couverture, le montant de la dette doit être égal à la somme des opérations de couverture.
 (3) Indiquer les opérations effectuées (sans double-jeu, sans indiquer la nature de la dette).
 (4) Indiquer le montant de la dette en millions d'euros.



ESADMM - 13 - BUDGET EBAOMM		DM n° 1	2013
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		A2.5	

Instruments de couverture (pour chaque ligne indiquée ci-dessous)	Effets de Trésorerie et opérations								
	Prévisions de Trésorerie et couvert	Taux payé		Taux reçu (2)		Charges et produits nets (3)		Coûts de couverture (4)	
		à court (5)	à long (6)	Index	à court	Charges (755)	Produit (756)	Produit de couverture	Charges de couverture
2013									

(1) 100 en France et 100 en la monnaie étrangère.
 (2) Les opérations sont classées par ordre de priorité de la date de leur échéance.
 (3) Les opérations sont classées par ordre de priorité de la date de leur échéance.
 (4) Les opérations sont classées par ordre de priorité de la date de leur échéance.

Reçu le

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM

DM n° 1 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annulé au cours de l'exercice	Donc	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes permanentes d'émissions obligataires (car : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Tranche de capital affectée au financement des opérations de crédit à court terme effectuées par le bénéficiaire.

(2) Dettes en capital à l'origine correspondent au passif de bilan de la commune.

(3) Tranche de capital affectée au financement des opérations de crédit à court terme effectuées par le bénéficiaire. L'équilibre est complété à l'article 336.



ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		DM n° 1 2019
IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES		A2.7

(Issue des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM

DM n° 1 2019

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			Délibération du
Biens de faible valeur Seul celui en ce qui concerne les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT). 1 000,00€			06/12/2011
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	206 - Logiciels	2	08/12/2011
Linéaire	2158-Matériel d'équipement technique (câbles, imprimerie etc.)	10	08/12/2011
Linéaire	Autres matériels techniques (Audio-musique etc.)	5	08/12/2011
Linéaire	Bâtiments légers, abris	10	08/12/2011
Linéaire	Coffre-fort	20	08/12/2011
Linéaire	Frais de recherche et développement	5	08/12/2011
Linéaire	Frais d'études non suivies de réalisation	2	08/12/2011
Linéaire	Immeubles de rapport	20	08/12/2011
Linéaire	Installation générales, agencements et aménagements	20	08/12/2011
Linéaire	Matériel de bureau	7	08/12/2011
Linéaire	Matériel de chauffage	10	08/12/2011
Linéaire	Matériel deavage et de nettoyage	10	08/12/2011
Linéaire	Matériel et outillage	10	08/12/2011
Linéaire	Matériel informatique	3	08/12/2011
Linéaire	Matériel et outillage d'incendie	7	08/12/2011
Linéaire	Mobilier spécifique	10	08/12/2011
Linéaire	Mobilier d'administration générale	10	08/12/2011
Linéaire	Mètres	10	08/12/2011
Linéaire	Véhicules et matériels de transport	7	08/12/2011



ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		DM n° 1 2019
IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS		A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions pour ou à l'égard d'une provision (à constituer)

(2) Reliquat (solde) de la provision (exemple : provision pour litiges au titre de crédits... gérés par le service de l'UCV... en cours de liquidation de l'exercice (2019...))

Reçu le

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		DM n° 1 2019
IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)		A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) L'objet des provisions figure dans le tableau ci-dessus et, en ce qui concerne les provisions de nature d'attente

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM	DM n° 1	2018
-----------------------------	---------	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A&1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES		0,00	0,00
=A + B			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice 1	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution 0001 (3) (4)	TOTAL 21
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0001 0,00	0,00

(1) Data des chapitres budgétaires pendant l'exercice ou en de comptes acquies à la commune de Penabouvent
 (2) Crédits et dépenses totales ou de la section
 (3) Restes uniquement à la compte administratif et vote ou en de reprise ou des restes de l'exercice précédent
 (4) 1 et 2 ou le montant correspondant à l'art en 1 - Réserve de gestion ou budget - aux ressources

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libelle (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 000,00	III 5 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)			
		5 000,00	5 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	-2 680,00	-2 680,00
28051	Concessions et droits similaires	-3 900,00	-3 900,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	54 900,00	54 900,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	8 620,00	8 620,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	-31 300,00	-31 300,00
28184	Matériel	300,00	300,00
28188	Autres installations et matériels	-3 000,00	-3 000,00
024	Produits de cess ons	0,00	0,00
027	Virement de la section de rattachement	0,00	0,00

	Opérations de reportées III	Recettes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(6)	Affectation R1063 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	5 000,00
Solde	V = IV - (I)(7)

(1) L'article (les 15, 16, 26, 27, 28, 29, 30, 401, 42 et 59 sont à date de consultation au plan de comptes).

(2) Article ou articles 4015 4016 4017 4018 4019.

(3) L'article (les 15, 26, 27, 28, 29, 30, 401 et 59 sont à date de consultation au plan de comptes ou l'article concerné s'applique au régime des communes adossées).

(4) Article 11 du règlement de 1969 plus complété par les articles de reports anticipés des articles de l'exercice précédent.

(5) Il s'agit du montant correspondant à l'article II - Prévisions générales du budget - au 31/12/2018.

(6) Recouvrements anticipés.

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM

DM n° 1 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A7.2.1

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Décaissés en espèces, à moins qu'il soit indiqué autrement. À l'exclusion de la comptabilité à titre d'indiciaire - 2015-1 du 28/07

(2) Libellés des dépenses budgétaires ou autres conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement effectif au 31/12/2019 et pour le financement des dépenses affectées à l'exécution de la comptabilité budgétaire

Reçu le

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM

PFI n° 1 2019

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Opérations directes, décaissements et recettes, affectées à l'exécution de la loi de finances 1999-1201 (art. L. 2313-1, L. 2313-2).

(2) Article des dépenses ou recettes par article comptable et au plan de compte 310 (pour les communes) ou 310 (pour les groupements).

(3) Montant des recettes de fonctionnement imputées en 1999-2000 pour l'année en cours des dépenses d'investissement affectées à l'exécution de la loi de finances 1999-1201.

ESADMIN - 13 - BUDGET ESADMIN							DM n° 1 2018
IV - ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN							A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalonnage (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge nette (I - II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalonnage (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge nette (I - II + III)



ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		OM n° 1	2018
-----------------------------	--	---------	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (04161) (1)		08

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (04651) (1)

N° opération :	Titulaire de l'opération :	Don de l'UNBénévoles :		
		Pour initiative financée en vertu de l'ART 17 (2)	RAT N-1 (3)	Totale (4)

* L'UNBénévoles est un régime simplifié de Recueil
 - L'article 17 de l'arrêté de l'Assemblée Plénière de 2018
 - L'article 17 de l'arrêté de l'Assemblée Plénière de 2018
 - L'article 17 de l'arrêté de l'Assemblée Plénière de 2018
 - L'article 17 de l'arrêté de l'Assemblée Plénière de 2018
 - L'article 17 de l'arrêté de l'Assemblée Plénière de 2018
 - L'article 17 de l'arrêté de l'Assemblée Plénière de 2018
 - L'article 17 de l'arrêté de l'Assemblée Plénière de 2018



EBADAM - 18 - BUDGET EBADAM	DM n° 1	2019
-----------------------------	---------	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.221-34 à 37, L.521-38 et L.5711-1 du CGCT)

Description des emprunts	Montants		Type de garantie	Cotisations payées ou à payer	Commencement	Date d'échéance de l'opération	Taux nominal	Montant au 31/12/2019			Taux effectif (Taux de j) (%)	Maturité (années)	Montants en €		
	Engagements	Recus						Engagements	Recus	Engagements			Recus	Engagements	Recus
Total des emprunts garantis par des collectivités ou des EP (hors collectivités locales)															
Total des emprunts garantis par des collectivités locales ou des EP locaux (hors collectivités locales)															
Total des emprunts garantis par des collectivités locales ou des EP locaux (hors collectivités locales)															
TOTAL															

(1) L'Etat peut être tenu responsable de la dette des collectivités locales et des EP locaux.
 (2) L'Etat peut être tenu responsable de la dette des collectivités locales et des EP locaux.
 (3) L'Etat peut être tenu responsable de la dette des collectivités locales et des EP locaux.
 (4) L'Etat peut être tenu responsable de la dette des collectivités locales et des EP locaux.
 (5) L'Etat peut être tenu responsable de la dette des collectivités locales et des EP locaux.
 (6) L'Etat peut être tenu responsable de la dette des collectivités locales et des EP locaux.
 (7) L'Etat peut être tenu responsable de la dette des collectivités locales et des EP locaux.
 (8) L'Etat peut être tenu responsable de la dette des collectivités locales et des EP locaux.
 (9) L'Etat peut être tenu responsable de la dette des collectivités locales et des EP locaux.
 (10) L'Etat peut être tenu responsable de la dette des collectivités locales et des EP locaux.



ESADMM - 41 - BUDGET ESADMM		DM n° 1	2018
IV - ANNEXES		IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2	

Calculs détaillés de l'article L. 3223-4 du code	Valeur en euros
Autres engagements de garanties d'État (non l'émission de) :	
Tout les engagements de garanties d'État des nouvelles garanties de l'émission (1)	-131
Amortissements de décaissements de l'émission (2)	-131
Autres engagements de garanties d'emprunt	0
Tout les engagements de garanties d'emprunt	0
Tout les engagements d'emprunt garantis de manière :	
Secours d'Etat de fonctionnement de l'émission (3)	6 002 351,34
Tout les engagements d'emprunt garantis de manière :	
Secours d'Etat de fonctionnement de l'émission (4)	6 002 351,34

(1) PRÉVISIONS budgétaires de l'article L. 3223-4 du code
 (2) PRÉVISIONS budgétaires de l'article L. 3223-4 du code
 (3) PRÉVISIONS budgétaires de l'article L. 3223-4 du code



ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		DM n° 1 2019
IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.3
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à écourir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) incluant objet et bien mobile du contrat.
 (2) Total = (K-1, R-1, K-2, K-3, K-4) + restant cumulé.



ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM	DW n° 1	2012
-----------------------------	---------	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS DROIT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organisme concessionnaire	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Mois/2011 de la répartition du concessionnaire	Unité du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

1) Le montant des engagements hors bilan est exprimé en millions d'euros. 2) Les engagements hors bilan sont exprimés en millions d'euros TTC. 3) Les engagements hors bilan sont exprimés en millions d'euros TTC. 4) Les engagements hors bilan sont exprimés en millions d'euros TTC. 5) Les engagements hors bilan sont exprimés en millions d'euros TTC.

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM	DM n° 1 2019
IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(*) Concernent les garanties accordées à l'Agence France Local (Article L. 1613-2 du CGCT) :

- Colonne « Montants » de la garantie et de la provision : bilans d'exercice de l'Agence France Local;
- Colonne « Période » : durée pendant laquelle la garantie est possible (en cas de garantie sur durée totale indiquée à la colonne qui précède);
- Colonne « Dettes en capital à l'origine » : correspond au montant total de la garantie accordée aux bénéficiaires de la garantie;
- Colonne « Dettes en capital 01/01/N » : correspond au montant de la garantie à l'origine;
- Colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » : correspond au montant de la garantie qui est remboursé par les versements annuels effectués par les bénéficiaires de la garantie.

Reçu le

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM	D&M n° 1 2019
IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL						



ESADMM - 13 - BUDGET ÉGADMM		D00 n° 1 2013
IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)		B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'année de expiration de l'engagement.
 (2) Désignation du bénéficiaire, adresse postale et numéro de téléphone.
 (3) Objets des dépenses prévues à l'article 2311-7.

Reçu le

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		DM n° 1 2019
IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		

N° ou Intitulé de FAP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		Déf n° 1 2019
IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Appli des autorisations effective comparées aux montants initialement

(2) Appli du montant ouvert au titre de l'exercice N au 31/12/N



ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM	DM n° 1 2019
-----------------------------	--------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B3
ÉTAT DES RECETTES GREVÉES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							



ESADONN 13 - BUDGET 2019	DW n° 1	2019
--------------------------	---------	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

GRADE OU EMPLOI (1)	CATEGORIES (2)	FONCTIONS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POUR LES FONCTIONS BUDGETAIRES (4) (ETPT (5))		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL BUDGET (6) (ETPT (5)) (7)							

(1) Liste des grades et emplois pour lesquels sont prévus des emplois permanents à temps complet ou à temps non complet, au 01/01/2019, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2017-1837 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat et de la loi n° 2017-1834 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat. Les emplois permanents à temps non complet sont ceux qui sont prévus dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2017-1837 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat et de la loi n° 2017-1834 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat.

(2) Liste des catégories de fonctionnaires et des emplois permanents à temps complet ou à temps non complet, au 01/01/2019, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2017-1837 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat et de la loi n° 2017-1834 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat.

(3) Liste des fonctions budgétaires, au 01/01/2019, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2017-1837 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat et de la loi n° 2017-1834 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat.

(4) Liste des effectifs pour les fonctions budgétaires, au 01/01/2019, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2017-1837 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat et de la loi n° 2017-1834 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat.

(5) Liste des effectifs pour les fonctions budgétaires, au 01/01/2019, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2017-1837 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat et de la loi n° 2017-1834 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat.

(6) Liste des effectifs pour les fonctions budgétaires, au 01/01/2019, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2017-1837 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat et de la loi n° 2017-1834 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat.

(7) Liste des effectifs pour les fonctions budgétaires, au 01/01/2019, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2017-1837 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat et de la loi n° 2017-1834 du 23 décembre 2017 relative à la réforme de l'Etat.

ESADMM - 13 - BUDGET ÉGAOMM

DM n° 1 2019

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATIONS
 LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT
 FINANCIER
 (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75.000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la forme de la prestation (C000001, C03, C000016 ou C000002) et l'activité.
 (2) Préciser la nature de la délégation (C000001, C01, C000, C02 ou C000000) ...

Reçu le

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		DM n° 1 2019
IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			



ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		DM n° 1 2019
IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)		C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de reporter les établissements publics créés par les collectivités pour exploiter des biens publics ou privés ou pour des activités.
 Pour info, la collectivité a l'obligation de constituer une liste et de la tenir à jour de nature industrielle et commerciale (cf article L. 1412-1 du CGO) ou la liste de constituer une liste de la collectivité est la liste administrative et non par de ceux qui par leur nature ou par la loi ne peuvent être soumis que par la collectivité elle-même (cf article L. 1412-2 du CGO).
 Les établissements publics peuvent au titre de l'article 10 être classés :
 - soit de personnes physiques et de personnes morales ;
 - soit de personnes morales.
 Cependant, il convient de préciser que toutes les règles de droit de la personnalité morale et de l'administration publique sont applicables dès lors qu'il s'agit de personnes morales.

Reçu le

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM	DM n° 1 2018
IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité [SPIC/SPA]	TVA (oui / non)

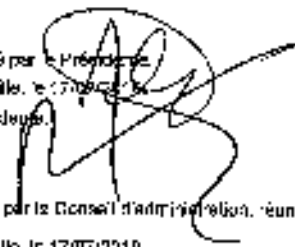


ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		DM n° 1	2018
IV - ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		DM n° 1 2019
IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2

Présenti par le Président
A Marseille, le 17/07/2019
Le Président,



Delibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session Ordinaire,
A Marseille, le 17/07/2019

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

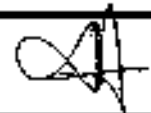
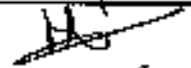


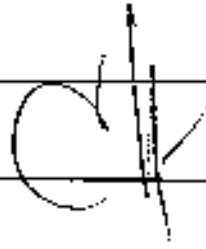
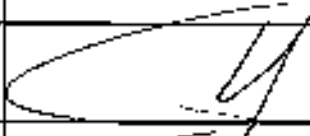

Contre :

Absentia :

Date de convocation : 05/07/2019

17
19
19
19
0
0

Les membres du Conseil d'Administration,

M. M. GECÇALDI - ETAT / Personne Spécial. Habilitée : D.MESSARA	
M. P. DARTOUT - Préfet Région / Pers. Spécial. Habilitée : A.MAZZEO	
M. J.C. GAUDIN - Représentant A-M. D'ESTIENNE D'ORVÈS	
M. S. AII - Représentant élu VdM / Suppléant : M.DAUBET GRUNDLER	
M. J. BESNAINOU - Représentant élu VdM / Suppléant : L.BARAT	
Mme M-H. FERAUD-GREGORI - Représ. élu VdM / Suppl.: M.BALI ETTI	
Mme A. LEVY-MOZZICONACCI - Représ. élu VdM / Suppl.: H.FADHLA	
Mme M-L. ROCCA-SERRA - Représentant élu VdM / Suppl.: C.PILA	
Mme I. SAVON - Représentant élu VdM / Suppléant: G.JOUVE	
M. P. VANELLE - Représentant Etablissement Enseignant Sup	
Mme I. BOURGEOIS - Personne Qualifiée désignée par l'Etat	
M. S. DEIFNEUVILLE - Représentant Enseign. / Suppl.: R.KERDREUX	
Mme L.GUFHENNEUX - Représ. Enseign. / Suppl. : D.PRISSET	

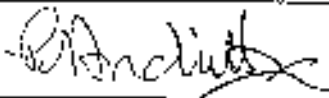


Reçu le

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM	DM n° 1 2019
IV - ANNEXES	IV
DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

Recu le

ESADMM - 13 - BUDGET ESADMM		DM n° 1	2019
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		02	

M. L. JEAN D'HEUR - Représentant Assistants / Suppl.: P.ARCHITTA	
Mme C. MAHDESSIAN - Représ. Personnel Admin. / Suppl.: S.CUSSAC	
M. D. MARTIN - Représentant Personnel Tech. / Suppl.: N.COSTA	
Mme S.MOKDES - Représentant des étudiants / Suppl.: E.BATU1	

Certifié authentique par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 17/07/2019 et de sa publication le 18/07/2019.

A Marseille, le 17/07/2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations générales, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Recettes
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

- p.16 A1 - Présentation croisée par fonction X
p.20 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement X
p.21 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement X
p.22 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie X
p.23 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes X
p.25 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par attachés de taux X
p.26 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours X
p.27 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture X
p.28 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme X
p.30 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes X
p.31 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements X
p.32 A4 - Etat des créances X
p.33 A5 - Etablissement des provisions X
p.34 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses X
p.35 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes X
p.35 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TECM - Fonctionnement X
p.37 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TECM - Investissement X
p.38 A8 - Etat des charges transférées X
p.39 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers X

B - Engagements hors bilan

- p.40 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement X
p.41 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement X
p.42 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail X
p.43 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé X
p.44 B1.5 - Etat des autres engagements cédés X
p.45 B1.6 - Etat des engagements reçus X
p.46 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget X
p.47 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement affectés X
p.48 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement affectés X
p.49 B3 - Emprunt des recettes grevées d'une affectation spéciale X

C - Autres éléments d'Informations

- p.50 C1 - Etat du personnel X
p.52 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier X
p.53 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement X
p.54 C3.2 - Liste des établissements publics créés X
p.55 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexé X
p.56 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non éligibles au budget annexe X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.57 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes X
p.58 D2 - Arrêtés et signatures X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)